



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

NETTOYANT POUR SALLE DE BAIN CLEANBAY

1. Identification

Identificateur de produit :	Nettoyant pour salle de bain Cleanbay
Autres moyens d'identification :	Cleanbay bathroom cleaner
Usage recommandé :	Détergent concentré pour les surfaces dures.
Restrictions d'utilisation :	Différentes utilisations que celles recommandées. Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits.
Identificateur du fournisseur initial :	Cleanbay Inc. 5455 Avenue De Gaspé, Suite 710 Montréal – Québec – Canada – H2T 3B3 1 (866) 430-5858
Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence (heures de service) :	1 (866) 430-5858 (Lundi au vendredi 08:00 à 17:00)

2. Identification des dangers

Classification SGH : LIQUIDES INFLAMMABLES – Catégorie 4
LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE – Catégorie 2A

Éléments d'information SGH

Pictogramme(s) de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentons de danger : H227 – Liquide combustible
H319 – Provoque une irritation de la peau et des yeux

Conseils de prudence

Prévention : P210 – Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
P264 – Se laver la peau soigneusement après manipulation.
P280 – Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention : P305 + P351 + P338 – EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337 + P313 – Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

Élimination : P501 - Éliminer le contenu et le récipient conformément aux règlements locaux en vigueur.

Autres dangers connus : Aucun connu.



NETTOYANT POUR SALLE DE BAIN CLEANBAY

3. Composition/Information sur les ingrédients

Substance ou mélange : Mélange

Ingrédient	Numéro CAS	Concentration
Éther de diéthylèneglycol et de monobutyle	112-34-5	30,0 – 60,0 %
Éther de dipropylène glycol monométhyle	34590-94-8	15,0 – 40,0 %
Alcools gras alkoxylés	111905-53-4	5,0 – 10,0 %
Acide lactique L(+)	79-33-4	1,0 – 5,0 %

Les concentrations sont déclarées sous la forme de plage car la concentration réelle est retenue en tant que secret industriel.

Selon les connaissances du fournisseur et les concentrations applicables, aucun produit additionnel présent n'est classifié comme étant dangereux pour la santé ou l'environnement et donc, ne requiert pas d'identification dans cette section.

4. Premiers soins

Description des premiers soins nécessaires

Inhalation :	Transporter la personne à l'air frais, éloignée du lieu contaminé. Consulter un médecin au besoin.
Ingestion :	Ne faire vomir en aucun cas. Consulter un médecin immédiatement.
Contact cutané :	Enlever immédiatement tout vêtement contaminé. Laver la peau abondamment à l'eau et au savon. Consulter un médecin en cas d'irritation.
Contact avec les yeux :	Rincer immédiatement les yeux à grande eau en tenant les paupières ouvertes pour au moins 15 minutes. L'eau froide peut être utilisée. Consulter un médecin immédiatement.
Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés	
Inhalation :	Peut irriter la gorge et les poumons.
Ingestion :	Peut irriter les muqueuses de la bouche, de la gorge et de l'œsophage.
Contact cutané :	Le contact peut causer l'irritation et la rougeur.
Contact avec les yeux :	Provoque une irritation des yeux.
Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire	
Notes au médecin :	Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.
Traitements spécifiques :	Pas de traitement spécifique.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés :	Les agents extincteurs doivent être du type traditionnel : du dioxyde de carbone, de la mousse, un agent chimique sec et de l'eau nébulisée.
Agents extincteurs inappropriés :	Aucun en particulier.
Dangers spécifiques du produit dangereux :	En cas d'incendie ou de décomposition thermique, des vapeurs potentiellement dangereux pour la santé peuvent être dégagées.



NETTOYANT POUR SALLE DE BAIN CLEANBAY

Produits de combustion dangereux :	En cas d'incendie, une forte fumée sera produite.
Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers :	Garder le personnel éloigné du foyer d'incendie et contre le vent. Porter un appareil respiratoire autonome approuvé par le NIOSH avec écran facial du type à la demande ou d'un autre type à pression positive et vêtements recouvrant tout le corps.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence :	
Pour le personnel ne faisant pas partie des services d'urgence :	Restreindre l'accès aux lieux jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate.
Pour le personnel des services d'urgence :	Porter les équipements de protection individuelle.
Précautions environnementales :	Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Récupérer l'eau de lavage contaminée et la disposer. Dans le cas de contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts, informer les autorités compétentes.
Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage	
Déversement :	Laver abondamment à l'eau, récupérer l'eau contaminée dans des contenants appropriés. Matériaux appropriés pour le nettoyage : matériau absorbant, organique ou sable.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention :	Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas utiliser le contenant vide avant qu'il soit nettoyé. Avant de transvider le produit dans un nouveau contenant, s'assurer qu'il ne contient pas de résidu de matériau incompatible.
Conseils sur l'hygiène générale :	Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains avec de l'eau et savon avant de manger et à la fin de la journée de travail. Retirer les vêtements et les équipements de protection contaminés avant d'entrer dans les salles à manger.
Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités :	Entreposer dans un endroit frais et bien ventilé, éloigné de la lumière du soleil et des sources de chaleur. Ne pas entreposer dans un contenant ouvert ou non-étiqueté. Conserver à l'écart de la nourriture, des boissons et des aliments pour animaux.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle :

Ingrédient	Numéro CAS	Valeur	Paramètres de contrôle	Base
Éther de dipropylène glycol monométhylrique	34590-94-8	VEMP	100 ppm 606 mg/m ³	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 - Partie 1 : Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air. Pc: PEAU (percutanée): la notation "Pc" dans la colonne Notations et remarques indique une contribution potentiellement significative par la voie cutanée à l'exposition globale. L'exposition se fait soit par contact avec les vapeurs, ou probablement de façon plus significative, par contact cutané direct avec la substance. La voie cutanée inclut les membranes muqueuses et les yeux.
		VECD	150 ppm 909 mg/m ³	



NETTOYANT POUR SALLE DE BAIN CLEANBAY

Contrôles d'ingénierie appropriés :

Il est recommandé de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Prévoir des postes de lavage oculaire et des douches de sécurité à proximité des lieux de travail.

Mesures de protection individuelle

Protection des mains :

Porter des gants de sécurité : PVC, néoprène ou caoutchouc.

Protection oculaire :

Porter des lunettes de sécurité protectrices contre les agents chimiques.

Protection respiratoire :

Non requise si les lieux de manutention sont bien aérés. Dans les autres cas (fuites, déversements, vapeurs), utiliser un appareil à cartouches approuvé par le NIOSH.

Protection de la peau et du corps :

Porter des vêtements qui protègent entièrement la peau : coton, caoutchouc, PVC ou Viton.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physique :	Liquide
Couleur:	Rouge
Odeur:	fruité
Seuil olfactif :	Évident
pH:	2,5 – 3,5
Point de fusion :	Non disponible
point de congélation :	Non disponible
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition :	≥ 100°C (212°F)
Point d'éclair :	> 60°C (140°F).
Taux d'évaporation :	Non disponible
Limites inférieures d'explosibilité :	Non disponible
Limites supérieures d'explosibilité :	Non disponible
Tension de vapeur :	Non disponible
Densité de vapeur :	Non disponible
Densité relative :	0,977 g/mL
Solubilité :	Non disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau :	< 1000
Température d'auto-inflammation :	Non disponible
Température de décomposition :	Non disponible
Viscosité :	< 10 cP

10. Stabilité et réactivité

Réactivité :

Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit.

Stabilité chimique :

Le produit est stable.



NETTOYANT POUR SALLE DE BAIN CLEANBAY

Risque de réactions dangereuses :	Dans des conditions normales d'utilisation et de stockage, aucune réaction dangereuse ne se produit.
Conditions à éviter :	Protéger de la lumière directe du soleil et des sources de chaleur. Différentes utilisations que celles recommandées. Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits.
Matériaux incompatibles :	Aucun connu
Produits de décomposition dangereux :	Dans des conditions normales d'utilisation et de stockage, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë:

Éther de diéthylèneglycol et de monobutyle

DL₅₀ Orale (souris) = 2410 mg/kg
DL₅₀ Cutanée (lapin) = 2764 mg/kg
CL₅₀ Inhalation vapeur (rat) 2 heures > 29ppm

Alcools gras alkoxylés

DL₅₀ Orale (rat) > 200 mg/kg

Éther de dipropylène glycol monométhylque

DL₅₀ Orale (rat) > 5000 mg/kg
DL₅₀ Cutanée (lapin) = 9510 mg/kg
CL₅₀ Inhalation (rat) 7 heures = 3,35 mg/L

Acide lactique L(+)

DL₅₀ Orale (rat) = 3543 mg/kg
DL₅₀ Cutanée (lapin) > 2000 mg/kg
CL₅₀ Inhalation (rat) 4 heures > 7,94 mg/L

Renseignements sur les voies d'exposition probables : Contact avec la peau et les yeux, inhalation et ingestion.

Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Inhalation :	Peut irriter la gorge et les poumons.
Ingestion :	Peut irriter les muqueuses de la bouche, de la gorge et de l'œsophage.
Contact cutané :	Le contact peut causer l'irritation et la rougeur.
Contact avec les yeux :	Provoque une irritation des yeux.

Les effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme :

Aucun effet important ou danger critique connu.

12. Données écologiques

Écotoxicité

toxicité :	Aucune donnée disponible
Persistence et dégradation :	Aucune donnée disponible
Potentiel de bioaccumulation :	Aucune donnée disponible
Mobilité dans le sol :	Aucune donnée disponible
Autres effets nocifs:	Aucune donnée disponible

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination :	Réutiliser, quand possible. Le niveau de danger du déchet de ce produit doit être évalué conformément à la réglementation en vigueur. L'élimination doit être effectuée par une
--------------------------	---



NETTOYANT POUR SALLE DE BAIN CLEANBAY

compagnie de gestion de déchet autorisée, conformément aux réglementations nationales et locales.

Emballage contaminé :

Les emballages contaminés doivent être récupérés ou éliminés conformément aux règlements sur la gestion de déchets fédérale et provinciale.

14. Informations relatives au transport

Ce produit n'est pas considéré comme dangereux selon les dispositions actuelles du règlement sur le Transport de Marchandises Dangereuses (TMD), du ministère de transport des États-Unis (DOT), du Code Maritime International des Marchandises Dangereuses (IMDG) et du règlement de l'Association Internationale du Transport Aérien (IATA).

15. Informations sur la réglementation

Cette Fiche de Données de Sécurité est conforme au Règlement sur les Produits Dangereux (RPD)

16. Autres informations

Renseignements sur la FDS

Version:	1
Date (jj/mm/aaaa):	28/05/2021
Élaborée par :	CFT Canada

L'information contenue dans ce document se base sur nos connaissances en date de la dernière version. Les utilisateurs doivent vérifier la pertinence et l'exactitude des informations fournies selon chaque utilisation spécifique du produit. Ce document ne doit pas être considéré comme une garantie pour les propriétés spécifiques du produit. L'utilisation du produit n'est pas soumise à notre contrôle direct; par conséquent, il est de la responsabilité des utilisateurs de se conformer aux lois et règlements de santé et sécurité en vigueur. Le fabricant est libéré de toute responsabilité résultant de l'utilisation inadéquate.